

Dossier d'Adhésion 2019 / 2020

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

Quand s'inscrire ?

A partir du **mardi 27 août 2019** aux heures de permanence du secrétariat

Les entraînements reprendront la semaine du 2 septembre 2019.

Attention, au 1er septembre vous ne serez plus assuré ! Il faut donc prendre/renouveler très vite la licence afin de pouvoir vous entraîner et participer à des compétitions.

Comment s'inscrire ?

En retirant son dossier au secrétariat du club ou en le téléchargeant sur le site internet (www.bsc-athle.com)

Puis, en déposant le dossier COMPLET au secrétariat
Aucun dossier déposé dans la boîte aux lettres ne sera pris en compte !

Coordonnées du secrétariat : Complexe sportif Andromède, Chemin du Ferradou, 31700 Blagnac / 05.61.71.60.03

Permanences du secrétariat : (Les mardis et jeudis de 17H à 19H - les mercredis de 14H à 18H30 ainsi que les samedis matin de 10H00 à 12H00 (uniquement les samedis du mois de septembre).

Catégories pour la saison 2019 / 2020 (Attention : le changement de catégorie intervient au 1er Novembre 2019)

EA	PO	BE	MI	CA	JU	ESP	SE	MA
U10	U12	U14	U16	U18	U20	U23		
Éveil athlé	Poussin	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Espoir	Senior	Master
2011-2012-2013	2009-2010	2007-2008	2005-2006	2003-2004	2001-2002	1998 à 2000	1985 à 1997	1984 et avant

Pièces à fournir pour s'inscrire au BSC Athlétisme (Aucun dossier incomplet ne sera accepté)

POUR TOUS

1. La **fiche d'adhésion complétée avec soin et signée** (Attention! il y a une fiche jeune (mineur) et une fiche adulte (majeur)
2. Un **certificat médical ORIGINAL** de moins de 6 mois de **Non contre indication à la pratique du sport ou de l'athlétisme en compétition** (la mention en compétition est obligatoire sauf pour la licence Athlé Santé)
3. La **charte du licencié approuvée et signée**
4. Le **montant de la cotisation annuelle** (voir détail ci dessous). Aucun remboursement ne pourra être effectué en cours d'année

POUR LES MINEURS UNIQUEMENT

5. Une **photo d'identité collée sur la fiche d'adhésion**
6. La **fiche d'autorisations signée**

POUR LES LICENCES ATHLE SANTE

7. Le **bulletin d'inscription aux séances** (planning présent à la fin de la Feuille de renseignement Athlé Santé)

POUR TOUTES LES NOUVELLES INSCRIPTIONS

8. La **photocopie de la pièce d'identité du licencié** (Carte d'identité - Passeport ou Livret de Famille)

POUR LES MUTATIONS (si vous étiez licencié(e) dans un club d'athlétisme l'an passé)

9. Un **dossier complémentaire devra être rempli** (la mutation devra être réalisée avant le 31 octobre 2019)

Attention : la mutation n'est pas automatique. Elle devra être validée par le bureau du club. Se renseigner auprès du secrétariat.

Tarifs 2019 / 2020 (Le tarif est appliqué à la catégorie dans laquelle l'athlète se trouvera au 1er novembre 2019)

Le survêtement du club est offert pour toute création de licence.

Une gourde est offerte pour le renouvellement de la licence.



	Pour les blagnacais	Pour les autres
Licences « jeunes ». Pour les catégories EA/PO/BE/MI	160,00 €	185,00 €
Licences Compétition	170,00 €	195,00 €
Licences Loisir Running	155,00 €	180,00 €
Licences Loisir Santé	175,00 €	190,00 €

Les tarifs de l'ensemble des licences seront augmentées de 10€ à partir du 1er octobre 2019

MODES DE RÈGLEMENT

* **Par Chèque** (à l'ordre du BSC Athlétisme)
Un règlement échelonné est possible (en 3 fois). Joindre à l'inscription tous les chèques qui seront encaissés mensuellement

* **En Espèces**

* **Avec des Chèques Vacances ou Coupons Sport**

* **Avec un Ticket Sport** (se renseigner auprès de la Mairie de Blagnac)

Une remise de 10% sera accordée sur la cotisation :

- A partir du **deuxième enfant** inscrit

- Pour les **étudiants** (Post Bac)

(Sur présentation obligatoire de la carte d'étudiant 2019-2020)

Pour les prises en charge des C.E

Merci de faire parvenir les documents à remplir au secrétariat au moment de l'inscription

(Préparer un chèque de caution du montant de la prise en charge, dans le cas des CE versant directement l'argent au club)

Dossier d'Adhésion 2019 / 2020
FICHE D'ADHÉSION

Cadre réservé au secrétariat	
Catégorie	
N° de Licence	

- | | | | |
|--------------------------|----------------|--------------------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> | Renouvellement | <input type="checkbox"/> | Encadrement |
| <input type="checkbox"/> | 1 ère Adhésion | <input type="checkbox"/> | Compétition |
| <input type="checkbox"/> | Mutation | <input type="checkbox"/> | Loisir Running |
| | | <input type="checkbox"/> | Loisir Santé |

NOM	<input type="text"/>	SEXE	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
PRÉNOM	<input type="text"/>	Date de Naissance	<input type="text"/>
NATIONALITE	<input type="text"/>		
TÉLÉPHONE Fixe	<input type="text"/>	TÉLÉPHONE Portable	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>		
CODE POSTAL	<input type="text"/>	VILLE	<input type="text"/>



Votre licence vous est transmise par la FFA uniquement par e-mail.

Vous recevrez un mail vous invitant à prendre connaissance des conditions d'assurance, indiquer votre discipline principale et renseigner les conditions d'utilisation des données personnelles par la FFA. Ces informations devront être renseignées pour que la licence vous soit délivrée.

Toutes les informations concernant le club sont envoyées par le secrétariat aux licenciés par mail tout au long de la saison sportive

Une adresse mail valide est donc indispensable

ADRESSE MAIL

PROFESSION

Nom de l'entreprise

L'athlète autorise le BSC Athlétisme à utiliser les photos prises dans le cadre de la vie du club (entraînements, compétitions, soirées, etc.) pour la communication interne et externe du club. En cas de refus, en avertir le club. L'athlète devra se signaler au photographe et sortir du champs de visée pour ne pas paraître sur les clichés.

DATE

Loi informatique et libertés : L'athlète est informé que les données à caractère personnel le concernant sont collectées et stockées par le club et la FFA. Les données sont stockées sur SIFFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que son droit de s'opposer au traitement/publication de ses données pour des motifs légitimes (il suffit d'envoyer un mail à cil@athle.fr. Par ailleurs ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

SIGNATURE
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

CADRE RESERVE AU SECRETARIAT

Certificat médical (date)	<input type="text"/>	DOSSIER RECU LE	<input type="text"/>
ou			
Questionnaire médical	<input type="text"/>	LICENCE SAISIE LE	<input type="text"/>
Pièce d'identité	<input type="text"/>	REMARQUES :	<input type="text"/>
Montant de la cotisation	<input type="text"/>		
Charte du licencié	<input type="text"/>		
Réglé par	CHEQUE <input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	
	ESPECES <input type="checkbox"/>		
	AUTRE <input type="checkbox"/>		

Dossier d'Adhésion 2019 / 2020

CHARTRE DU LICENCIÉ

EN PRENANT UNE LICENCE AU BSC ATHLÉTISME, JE M'ENGAGE À :

1. Respecter les statuts et règlements du BSC Athlétisme ainsi que ceux de la FFA
Ces derniers sont disponibles dans la rubrique administratif du site internet du club (www.bsc-athle.com)
2. Respecter l'encadrement, les athlètes, les dirigeants, tant à l'entraînement que lors des déplacements et des compétitions
3. Porter le bracelet qui me sera donné lors de mon adhésion au club et qui me permet d'accéder à la piste en tant que licencié du BSC Athlétisme (*uniquement pour les EA/PO/BE/MI*)
Toutes les personnes non licenciées au 1er octobre se verront refuser le droit d'entrer sur le stade
4. Respecter les règles de vie : arriver et partir à l'heure de l'entraînement, prévenir l'entraîneur en cas d'absence, porter une tenue de sport adapté..
5. M'entraîner dans le groupe correspondant à ma catégorie d'âge (*pour les EA/PO/BE/MI*)
6. Porter les couleurs du club lors de chaque compétition (*un t-shirt ou débardeur de club sera offert lors de la participation à la première compétition*)
7. Participer aux interclubs si je suis retenu(e) dans l'équipe (*pour les cadet(te)s et +*)
8. Participer aux compétitions organisées par le club : Meeting, Cross, Challenge EA/PO..
9. Venir aider à l'organisation des compétitions et événements du club

DATES A RETENIR : **Cross de Blagnac** le 15/12/2019, **21Km de Blagnac** le 1/03/2020, **Trail des Caueucs** le 19/06/2020. *D'autres dates seront communiquées ultérieurement*

ADHEREZ A UN CLUB, C'EST S'INVESTIR

Tout au long de l'année, je peux participer aux compétitions grâce aux juges et aux bénévoles présents.

Même si c'est occasionnel, je peux donner de mon temps.

Une à 2 fois par an, lors d'un événement club ou bien régulièrement en se formant comme juge, je n'hésite pas à manifester mon envie d'aider mon club (*se renseigner auprès du secrétariat*)

SE LICENCIER AU BSC ATHLETISME, C'EST AVOIR LA POSSIBILITE DE :

Se former

En tant que juge, entraîneur ou bien dirigeant. *Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat*

Participer à des stages (*informations données au cours de la saison*)

Participer à des événements organisés par le club, à des soirées, des repas conviviaux

Découper selon les pointillés

Je soussigné(e) Mme / M.,.....déclare accepter la charte du licencié pour la saison 2019/2020

Date

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »